



La CGT soutient l'action du syndicat de la magistrature

UGSP-CGT // CGT-PJJ // CGT Services Judiciaires

Les évolutions législatives récentes, peines planchers, rétention de sûreté... n'ont de cesse de fragiliser les principes même de notre Justice.

Les magistrats de l'ordre judiciaire sont victimes d'attaques et de remise en cause inacceptables, que rien ne saurait justifier.

La brutalité avec laquelle s'est organisée la réforme de la carte judiciaire illustre à elle seule la piètre conception du dialogue social de la Ministre de la Justice.

Dans ce contexte extrêmement difficile, le Syndicat de la Magistrature, défenseur d'une conception humaniste de la Justice, a appelé les magistrats de l'ordre judiciaire à un mouvement de grève le 20 mars 2008.

La CGT Pénitentiaire, la CGT-PJJ et la CGT-Services Judiciaires souhaitent témoigner de leur soutien total à cette mobilisation et invitent leurs adhérents à s'associer à toutes les initiatives organisées localement.

La CGT Pénitentiaire, la CGT-PJJ et la CGT-Services Judiciaires dénoncent les pressions de la Chancellerie qui menace de réprimer ce mouvement plutôt que d'accepter de restaurer un dialogue constructif.

La CGT Pénitentiaire, la CGT-PJJ et la CGT-Services Judiciaires souhaitent assurer le Syndicat de la Magistrature de leur solidarité la plus totale et saluer une nouvelle fois l'initiative courageuse de ces magistrats qui ne laisseront pas battre en brèche les valeurs républicaines qui sont le ciment de notre société et les fondements de notre système judiciaire.

Montreuil, le 19 mars 2008